

auxquels tous les affiliés, qui s'ignoraient les uns les autres, devaient aveuglément obéir. — Le but du carbonarisme était de renverser le gouvernement par l'insurrection et surtout en faisant intervenir l'armée.

Il y eut des tentatives de soulèvement à Belfort, à La Rochelle, à Toulon, à Saumur. Partout elles échouèrent et leurs auteurs furent fusillés ou guillotines. L'exécution des « quatre sergents de La Rochelle » eut dans le pays un douloureux retentissement.

Les élections partielles continuaient à diminuer le nombre des libéraux. En 1824, la gauche ne comptait plus que 19 membres. La Chambre introuvable était retrouvée. Pour la conserver intacte, Villèle fit voter la loi de septennalité (1824) : au lieu de se renouveler chaque année par cinquième, la Chambre resterait en exercice pendant sept ans.

Louis XVIII, qui s'annulait de plus en plus, mourut le 16 septembre 1824. — Esprit modéré, il eût pu faire connaître à la France d'heureux jours; ce qui l'a perdu, c'est son entourage, auquel il n'eut pas la force de résister, surtout dans ses dernières années. — « Je crois, disait-il à Hartwell, que nous remonterons sur le trône. J'en viendrai à bout, je l'espère; mais mon frère y succombera. »

## CHARLES X

(1824-1830).

A son lit de mort, Louis XVIII s'était fait amener le comte de Chambord. « Que Charles X ménage la couronne de cet enfant, » dit-il. C'est qu'il savait que son frère était un homme du passé, qui eût voulu faire revivre l'ancien régime. Six années lui suffirent, non seulement pour faire perdre la couronne à son petit-fils, mais pour précipiter du trône, à la suite d'une révolution soudaine et rapide, la branche aînée des Bourbons qui gouvernait la France depuis Henri IV, sauf pendant la Révolution et l'Empire.

En 1824, Charles X avait soixante-sept ans. C'était un vieillard aimable, mais d'esprit étroit et qui n'avait aucune des qualités du souverain, surtout du souverain constitutionnel.